

Vous recevez cette première newsletter du PTSM 38 car vous en êtes pilotes, acteurs, partenaires ou bien contributeurs aux diagnostic et groupes de travaux initiaux. Très bonne lecture !



PTSM 38 : La lettre d'info

N°1 - Automne 2022



Quoi de neuf dans le PTSM 38?

Le **P**rojet **T**erritorial de **S**anté **M**entale de l'Isère inaugure sa newsletter. Vous y trouverez toute **l'actualité** du projet, la présentation des **acteurs**, des **ressources** diverses, un zoom sur des **actions spécifiques**...

Merci aux différents porteurs d'actions et pilotes qui ont contribué à cette première lettre !

[consultez la page PTSM](#)

Au menu ce mois ci !

- **KESAKO?** : Le PTSM 38 et sa coordination
 - **ZOOM SUR** : L'action PsyMob
 - **LE PORTRAIT** : Delphine Girerd, coordinatrice de la Maison des Usagers de l'ESMPI
 - **INFO DISPOSITIF** : "Mon Psy"
 - **ACTU** : Zoom sur un événement des SISM - *Une matinée d'échange sur l'isolement des personnes exilées*
 - **AGENDA** : Les prochaines dates à retenir
-

KESAKO? : Le PTSM 38 et sa coordination

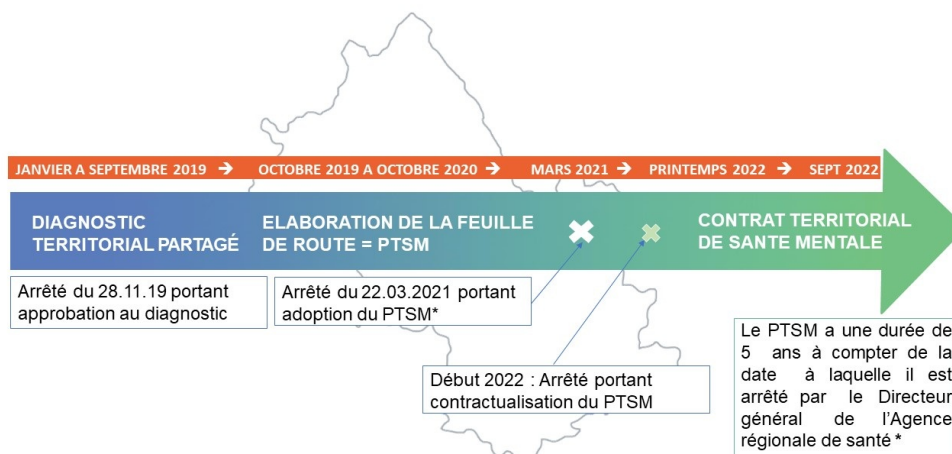
Outil promu par la loi de Modernisation de notre système de santé de janvier 2016, le Projet Territorial de Santé Mentale est une initiative et une démarche de réflexion collective entre les acteurs des parcours en santé mentale sur notre territoire. L'objectif poursuivi est **l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.**

Après une phase de diagnostic des réalités et problématiques des parcours de santé mentale sur notre département, approuvé par Arrêté de l'ARS en novembre 2019, et une présentation grand public à l'automne 2019 lors de trois Journées de lancement PTSM (Vienne, Bourgoin-Jallieu, Grenoble), le travail s'est poursuivi pour aboutir à une **feuille de route de cinquante-quatre actions et projets concrets**, ayant pour objectif commun l'amélioration des parcours de santé mentale des isérois.

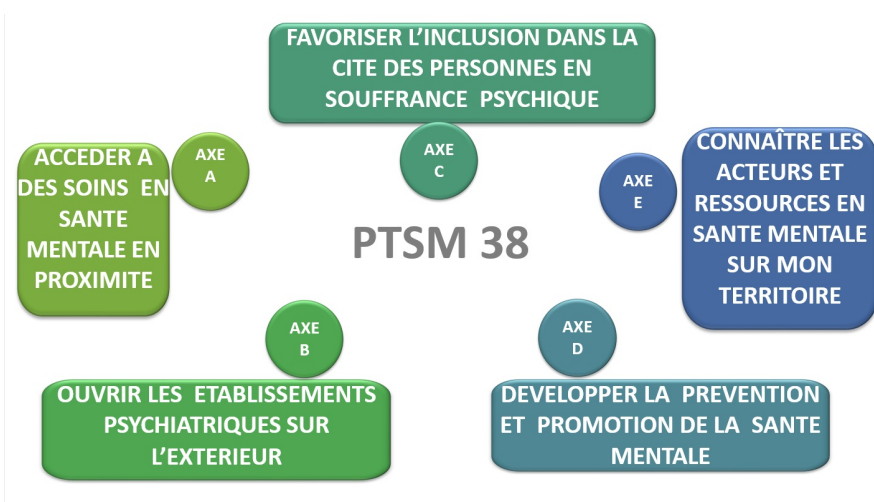
En janvier 2022, la Commission Spécialisée en Santé Mentale (CSSM) a approuvé **une priorisation de la feuille de route pour l'année 2022-2023 autour de vingt-quatre grandes actions.**

Téléchargez la feuille de route

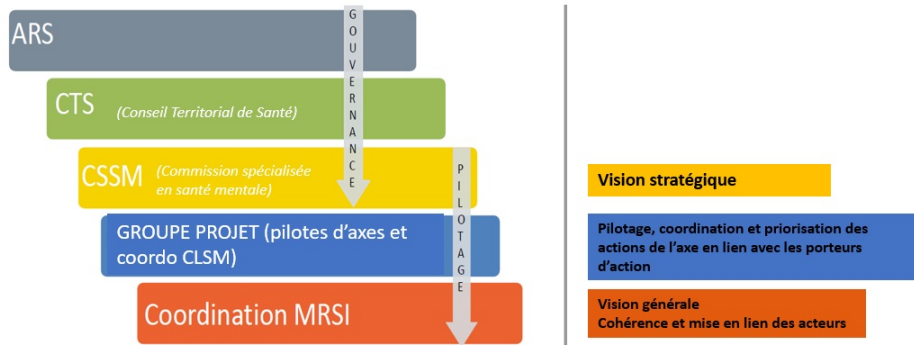
Historique : rappel de la genèse du projet



La feuille de route du PTSM validée par l'ARS 38 en mars 2021



Le pilotage du projet



La coordination PTSM 38 : l'équipe projet



coordinatrices.ptsm@mrsi.fr

Zoom sur PSYMOB

Équipe Mobile de Psychiatrie Adulte



Il s'agit d'une équipe pluriprofessionnelle du **Centre Hospitalier Alpes-Isère** composée comme suit : psychiatre, cadre de santé infirmier de Pratique Avancée (IPA), infirmier, psychologue et assistant social.

Pourquoi ?

Les personnes souffrant de troubles psychiques ont souvent des difficultés à demander de l'aide. Ce besoin d'aide peut être identifié par des proches ou des professionnels qui formulent une demande pour eux.



> Un lieu ressource pour les demandeurs (proches ou professionnels) dans l'accès aux soins psychiatriques, la réflexion éthique autour de situations complexes, l'information sur la santé mentale.

> Une équipe en lien avec tous les partenaires du territoire.

Faire appel à l'équipe Psymob permet de :

- Donner des chances de soins aux personnes qui n'ont pas la possibilité d'en faire la demande.
- Prévenir les crises et les hospitalisations sans consentement.

Pour qui ?

L'équipe intervient auprès :

-> **D'adultes de 18 à 69 ans** présentant des difficultés psychiques importantes non suivies ou non prises en charge par des services spécialisés adaptés ou en rupture de soins de plus de 6 mois :

- réticents à l'offre de soins
- avec lesquels une négociation est encore possible (acceptant l'intervention d'un professionnel de l'équipe)
- résidents à domicile

-> **De proches** de ces personnes affectés par cette situation

Périmètre d'intervention :

L'équipe intervient sur deux pôles de psychiatrie adulte : **Grenoble Grésivaudan et Drac Trièves Vercors.**

Comment ?

Qui peut contacter l'équipe ?

L'équipe intervient à la demande des familles, proches, médecins généralistes, infirmiers, psychologues, psychiatres, services de santé au travail, médecine préventive, intervenants sociaux, organismes de tutelle, etc.

Une fiche de demande d'intervention est à demander, à renseigner et à retourner par mail :

PSYMOB@ch-alpes-isere.fr

Après concertation et analyse détaillée de la demande, il pourra être proposé :

- Une première intervention auprès de la personne **sur le lieu de son choix** en présence du tiers demandeur.
- Plusieurs interventions individuelles (sur une durée pouvant aller jusqu'à 3 mois) permettant d'évaluer les besoins en soin, de proposer et d'accompagner vers un dispositif de soin adapté.

Important :

- **L'équipe intervient de manière programmée** pour les situations nécessitant une consultation ou un avis psychiatrique, en dehors des situations d'urgences immédiates.
- **En lien avec le médecin traitant.**
- **L'équipe ne fait pas de suivi au long cours.**
- **Elle ne se substitue pas aux dispositifs de secteurs psychiatriques** notamment pour les personnes ne respectant pas le programme de soins dans le cadre de la loi du 5 juillet 2011.

Le portrait Delphine Girerd

Coordinatrice de la Maison des Usagers de l'ESMPI



Présentation en quelques mots

Assistante de Service social diplômée en 2007, Delphine Girerd a travaillé dans le champ de la psychiatrie depuis ses 18 ans en tant que secrétaire puis en tant qu'assistante sociale à partir de 2009, au sein de différentes unités : intra, équipe mobile de psychiatrie-précarité puis au sein du CMPA La Tour du Pin. En 2018, forte de son expérience et de sa connaissance des partenaires locaux, elle prend en charge la coordination de la *Maison des Usagers*, un lieu ressource d'accueil et d'écoute pour les patients, familles et aidants.

Son histoire avec le PTSM

En 2019, Delphine Girerd participe au groupe opérationnel dans la phase de diagnostic du PTSM ; elle anime plusieurs groupes de travail pendant les journées d'information. « *Ce qui est intéressant avec le PTSM, c'est d'avoir pu informer l'ensemble des acteurs du territoire, de travailler dans une démarche d'aller-vers des professionnels de terrain, de recueillir leur expérience au plus près pour être en adéquation avec leurs attentes* ». Cette dynamique inter-structures, inter-métiers et inter-territoires représente pour Delphine Girerd la force du PTSM.

La Maison des Usagers en quelques mots

L'objectif de la Maison Des Usagers (MDU) est d'être un lieu de rencontre et d'entraide en dehors des espaces de soins, pour les patients et leurs proches. C'est un lieu qui vise à créer un lien avec les associations existantes. On y trouve notamment des permanences de l'UNAFAM, et de Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) tels que *L'ABEILLE VIE*, ou encore un accès à un poste informatique avec accès à internet, pour que les patients puissent faire des démarches en autonomie, naviguer sur internet, etc.

L'action qui lui tient à cœur dans le PTSM

Delphine Girerd co-pilote l'axe C du PTSM : « *Favoriser l'inclusion dans la cité des personnes en souffrance psychique* ». Au sein de cet axe, l'action « *Mettre en place des journées annuelles « travailleurs pairs / soignants* » » lui tient particulièrement à cœur. En effet, sensibiliser les soignants à la pair-aidance permettrait de développer le dispositif, y compris au sein des unités de soins.

A ce sujet, un groupe de travail se réunira prochainement pour monter une première journée en Sud Isère (CHAI) avant de la décliner en Nord Isère (ESMPI).

Elle souligne également l'importance de soutenir l'action « *Créer un GEM itinérant* » afin de couvrir les territoires isolés, qui a tout son sens en Nord Isère.

site ESMPI

Info dispositif

Mon psy : l'accès à un accompagnement psychologique pour tous



Annoncé en clôture des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie par le président Macron, le dispositif “Mon Psy” a vu le jour en avril 2022. Il s’agit d’une prise en charge par la sécurité sociale des consultations chez un psychologue; pour tous, et dès l’âge de 3 ans.

Pour rappel, avant ce dispositif, le remboursement des consultations chez le psychologue était principalement supporté par les complémentaires santé.

Comment fonctionne ce dispositif ?

Jusqu’à 8 séances sont remboursées chez un psychologue partenaire, sur **orientation d’un médecin** (médecin généraliste, pédiatre, gériatre.), d’un médecin scolaire, des PMI (protection maternelle et infantile), des services de santé des universités ou encore d’un médecin hospitalier.

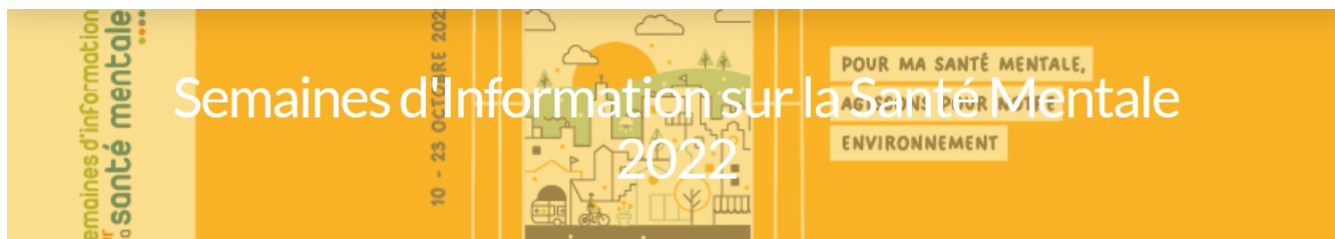
Quel est le rôle du médecin ?

Le médecin identifie les situations d’urgence (risque suicidaire ou présence de critères de gravité) pour orienter vers une prise en charge adaptée : psychiatre, hôpital, structure spécialisée dans la prise en charge de psycho-trauma...

Quel est le rôle du psychologue ?

Le psychologue et le médecin se concertent, avec l’accord de la personne, pour repérer (au départ, en cours ou en fin de prise en charge) les situations qui relèvent d’une prise en charge spécialisée. C’est notamment le cas pour les situations d’urgence (risque suicidaire ou présence de critères de gravité).

Pour en savoir plus



ACTU - SISM - une matinée de rencontre, d'échange et d'expérimentation autour de l'environnement social et l'isolement des personnes exilées - "quels impacts sur leur santé ? et quelles ressources mobiliser?"

Date et lieu : **Lundi 17 octobre 2022 à l'Hôtel de Ville de Grenoble**

Public concerné : Professionnel-le-s bénévoles et / ou salariés engagés dans l'accompagnement des personnes exilées qui sont présentes sur le territoire de l'agglomération grenobloise.

Programme de la demi-journée :

- 8h45 : Accueil café
- 9h15 : Mot d'accueil
- 9h30-11h20 : Plénière : Environnement social et isolement : impact sur la santé des personnes exilées
- 11h30-13h : Ateliers d'expérimentation "Le collectif face à l'isolement" (ronde de parole, médiation artistique, balade initiatique, psychomotricité, théâtre...)

Entrée gratuite

→ Pour plus d'informations, contactez par mail : clsm@grenoble.fr

C'était ce lundi ! 198 personnes se sont déplacées pour assister à ces échanges et ateliers collectifs. N'hésitez pas à contacter l'équipe pour plus d'informations et de retours sur cet événement.

Événement organisé par les membres de la coordination "Santé mentale, Exil et Migration" portée par le CLSM de Grenoble

Programme des SISM Isère 2022

Plus d'informations sur les SISM

AGENDA : Les prochains rendez-vous

13 septembre : Groupe opérationnel du PTSM

10 octobre : Journée mondiale de la Santé mentale

11 octobre : Commission Spécialisée en Santé Mentale (sur invitation)

14 octobre : Journée du PTSM 74 (sur inscription)

10 au 23 octobre : Semaines nationales d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

10 novembre : 2ème Table ronde organisée par l'UNAFAM 38 dans le cadre du mois de l'accessibilité
« **Quels logements pour les personnes en**



situation psychique ? ».

1^{er} décembre : « Les 20 ans du ReHPsy », World Trade Center Grenoble (sur inscription)

Vous souhaitez contribuer à la prochaine newsletter ? N'hésitez pas à nous transmettre vos actualités !

@ coordinatrices.ptsm@mrsi.fr

Coordination du PTSM38

GCS MRSI

16 RUE DU TOUR DE L'EAU, 38400, SAINT MARTIN D'HERES

This email was sent to {{contact.EMAIL}}

You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Unsubscribe](#)

